

Recensement de la population 2023

Du 19 janvier au 25 février 2023

6 agents recenseurs passeront dans 8% des foyers gentilléens (tirés au sort par l'INSEE) du 19 janvier au 25 février 2023.

Ces derniers sont identifiables par une carte tricolore. Ils déposeront aux personnes concernées les documents nécessaires (notice Internet ou imprimés à remplir). Merci de leur réserver un bon accueil.

Les informations recueillies sont confidentielles et traitées de manière anonyme. L'enquête annuelle de recensement se fera dans le strict respect du protocole sanitaire.

Renseignements auprès du service formalités - population et sur : www.le-recensement-et-moi.fr

Formalités-population

14 place Henri-Barbusse
94250 Gentilly
France

[01 47 40 58 08](tel:0147405808)

formalites@ville-gentilly.fr

Publié le 01 janvier 2023